

# le Rosa-lien



mars 2005

Paroisse Sainte-Rosalie 50, boulevard Auguste Blanqui 75013 Paris tél. 01 43 31 36 83  
www.sainte-rosalie.org E-mail: paroisse@sainte-rosalie.org

numéro 72

Fax: 01 43 31 70 55

## Le billet de Patrick

"Une hirondelle ne fait pas le printemps", dit un proverbe de chez-nous !

C'est sans doute vrai mais, en Eglise, nous sommes invités à lire autrement les Signes des Temps.

Et parmi ceux qui nous sont donnés à observer en ce temps de Carême, il y a l'existence des catéchumènes adultes qui se préparent à recevoir les sacrements de l'initiation chrétienne (baptême, confirmation et communion) pendant la nuit pascale.

Les catéchumènes ne sont pas le « résultat » de la ferveur d'une communauté et encore moins celui de l'attrait personnel de tel ou tel d'entre-nous : ils sont les témoins de l'appel

que Dieu adresse à la liberté de chacun sur cette terre. Appel à entrer dans une relation d'amour avec son Créateur, au sein d'un groupe de croyants, qui ne s'est pas choisi, et qui reçoit son existence du Travail de l'Esprit.

Ils sont donc « signes », pour le Monde et pour d'Eglise, à Sainte-Rosalie comme ailleurs, de la tendresse de Dieu qui parle encore et toujours au cœur de chaque homme, chaque femme, en ce temps qui est le nôtre.

Sachons reconnaître et accueillir ces signes de Sa présence et ensemble nous en réjouir : le Christ Ressuscité est bien là, vivant parmi nous !

## Semaine Sainte et Pâques à Sainte Rosalie

### Dimanche 20 mars

Bénédictio des rameaux  
au début de chaque messe  
Messe des familles à 11h00

### Jeudi Saint 24 mars : 19h00

Célébration de la Cène

### Vendredi Saint 25 mars

Chemin de Croix avec les jeunes  
de Le Rebours à 15h00

Chemin de Croix avec les  
enfants et les jeunes à 17h30

### Vendredi Saint 25 mars

Célébration de la Croix à 19h30

### Samedi Saint 26 mars

Veillée Pascale à 21h00

### Dimanche de Pâques

#### Dimanche 27 mars

#### Messe à 11h00

(il n'y aura pas de messe à 9h30)

## l'agenda du mois

jeudi 3 mars	<b>Réunion M.C.R. à 15h</b>
dimanche 6 mars.	<b>Concert : 16h</b> (voir p.2)
mardi 8 mars	<b>Pour rencontrer le Christ...</b> 20h-21h lire et partager autour de la PAROLE de DIEU
Nuit (19h à 10h30) du 12/13 mars	<b>Aumônerie:</b> Nuit de prière La messe de 9h30 est animée par l'aumônerie
samedi 12 mars	<b>Catéchisme: CE1</b> Rencontre à 14h.
dim. 13 mars	<b>Intelligence de la Foi</b> 9h45 - 10h45 (voir p.2)
jeudi 17 mars	<b>Groupe Biblique</b> Rencontre à 17h.
samedi 19 mars	<b>Conf. St Vincent de Paul</b> Repas de Fraternité à 12h
samedi 19 mars	<b>CCFD Défi Terre d'Avenir</b> Rencontre à St Jean Baptiste de la Salle à 14h.
dim. 20 mars	<b>Dimanche des Rameaux</b> Célébration de la passion messe des familles : 11h
lundi 21 mars	<b>Rencontre café à 13h.</b>
mardi 22 mars	<b>Pour rencontrer le Christ...</b> 20h-21h (voir au 8/03)
jeudi 24 mars	<b>Jeudi Saint : 19h</b> Célébration de la Cène
vendredi 25 mars	<b>Vendredi Saint :</b> Chemin de Croix : 17h30 Office de la Croix : 19h30
samedi 26 mars	<b>Veillée Pascale : 21h00</b> Baptême de Nicolas Patrick
dim. 27 mars	<b>Dimanche de Pâques : 11h</b> Baptême de Florian
mardi 29 mars	<b>Préparation au baptême</b> rencontre à 20h30
mardi 29 mars	<b>Concert : 20h</b> (voir p.2)

Les horaires de messes des paroisses voisines pendant la semaine sainte et le jour de Pâques sont en page 4

*dans ce numéro*

Edito - Agenda

page 1

La messe (suite des n° 70 - 71)

page 2

CCFD

CCFD (suite)

page 3

page 4

## La Messe (suite)

### La liturgie de l'Eucharistie

Chaque fois que nous entendons le mot « Eucharistie », c'est à dire « action de grâce », nous sommes dans la perspective du sacrifice de Jésus, du don absolu de tout lui-même.

La similitude de la messe avec la Pâque juive n'a rien qui nous doive surprendre, le plan en est le même : rappel des grands faits de Dieu pour son Peuple, chants et remerciements, bénédiction du pain et d'une coupe et partage de cette coupe. L'événement historique du salut universel consommé sur la Croix, Jésus a voulu qu'il soit célébré de façon liturgique. Comme il y a eu le mémorial de la Pâque d'Israël, il y aura la cène, mémorial de la Pâque de Jésus.

Mais ce dernier aura une signification toute nouvelle. Nous ne sommes plus dans le cadre d'une bénédiction, d'une action de grâce qui **évoque** ou **représente** un sacrifice spirituel. Nous sommes là en présence d'une action de grâce qui **est réellement** un sacrifice spirituel accompli de façon concrète : « **Ceci est mon Corps livré** ». Et par ces mots : « **livré pour vous** », Jésus manifeste que son Corps offert en sacrifice a une destination de salut.



### Introduction à la grande prière eucharistique

#### Préparation des dons

On apporte sur l'autel le pain et le vin. Les fidèles peuvent amener tout cela en procession depuis le fond de l'église, manifestant ainsi la participation de l'assemblée. Le pain et le vin représentent l'apport de l'humanité que le Christ va transfigurer : pauvre offrande en effet que la nôtre, mais dont il a besoin pour nous faire entrer dans la sienne. C'est aussi le sens de la quête : la petite obole déposée dans le panier manifeste notre humble participation à l'offrande du Christ. Par ailleurs, la solidarité entre les membres de la

par Claude DINNAT

communauté chrétienne a été sollicitée dès les premiers temps pour subvenir aux besoins de l'Église et des plus démunis ; c'est aussi par ce moyen de la quête que cette solidarité se manifeste. Ce pain et ce vin que l'on prépare viennent de Dieu. On dit qu'ils sont le fruit de la terre, de la vigne et du travail des hommes. On a œuvré pour les produire, ils représentent l'effort de l'homme pour Dieu. Ce pain et ce vin, sortis de nos mains, vont devenir Pain et Vin parfaits, c'est à dire sacrifice spirituel, Corps et Sang glorieux du Christ. Cet acte liturgique de l'Offertoire doit être dépouillé : il correspond à l'humble apport de notre humanité de pécheurs.

#### Rite de l'eau mêlée au vin

Au moment d'offrir le vin, le prêtre verse une petite quantité d'eau dans le vin en disant : « *Comme cette eau se mêle au vin pour le sacrement de l'Alliance, puissions-nous être unis à la divinité de celui qui a pris notre humanité* ». L'eau représente notre humanité. Le vin représente la divinité du Christ. Ainsi, nous devenons ce qu'il est devenu parce qu'il est devenu ce que nous sommes.

#### Rite du lavabo

Le prêtre, en se lavant les mains, dit : « *Lave-moi de mes fautes, Seigneur, purifie-moi de mon péché* ». Par ce rite, il confesse son indignité devant l'assemblée et invite les chrétiens à croire que, dans son Église, Dieu se donne gratuitement, malgré l'indignité de ses pasteurs.

#### La prière sur les offrandes

« *Prions ensemble au moment d'offrir le sacrifice de toute l'Église* ». Cette introduction du célébrant précède une prière – elle varie d'une messe à l'autre – qui conclue l'Offertoire. Tous les participants à la messe et, plus largement, tous les membres de l'Église universelle, sont en quelque sorte identifiés, assimilés, incorporés à l'acte de donation du Christ en Croix. Et les fidèles répondent : « *Pour la gloire de Dieu et le salut du monde* ». Ainsi notre offrande devient parfaite : Dieu la sanctifie en lui donnant la valeur de l'offrande du Christ.

Livre de référence: *La messe, un trésor caché*, de Frère Luc-Marie du Cœur Immaculé, Éditions du Carmel.

## CONCERTS

### CONCERT de MUSIQUE SACREE

« TENEBRES BAROQUES »  
Couperin, Vivaldi, Buxtehude

DIMANCHE  
6 MARS 2005 à 16H

EGLISE SAINTE ROSALIE  
M° Corvisart

Daniel Blanchard, contre-ténor  
Olivier Willemin, orgue Cavallé-Coll

ENTREE LIBRE, LIBRE P.A.F.



### CONCERT du Centre Médiéval de Musique

« Sur La Terre Comme Au Ciel »  
Un Jardin au Moyen-Âge

Mardi 29 MARS 2005  
à 20H

EGLISE SAINTE ROSALIE  
M° Corvisart

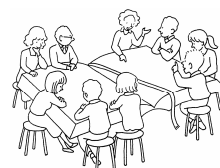
Ensembles :  
DISCANTUS & ALLA FRANCESCA  
Direction Brigitte Lesne & Pierre Hamon

## ATELIER : Intelligence de la foi

Une heure avant la messe de 11h00 pour lire un texte d'évangile et avancer ensemble dans sa compréhension, de 9h45 à 10h45

le dimanche 13 mars 2005 :

*La résurrection de Lazare. Jésus désigné « Fils de Dieu » par Marthe; L'onction de Jésus par Marie à Béthanie dans l'évangile de Jean 11,1-45; 12, 1-11.*



Cette heure de réflexion et de partage s'adresse à tous les adultes, chrétiens.

## SE NOURRIR, UN DROIT POUR TOUS ? *par Odile et Roger BOËDOT*

Le thème retenu par le CCFD pour les années 2003-2006 est celui de la souveraineté alimentaire, c'est-à-dire de la possibilité pour chaque pays de maîtriser la nature et l'origine de son alimentation.

. 2003-2004 : le droit à l'alimentation

. **2004-2005 : les mécanismes internationaux de commerce**

. 2005-2006 : l'accès aux ressources naturelles

### Comment la faim est-elle possible encore aujourd'hui ?

Le manque de nourriture ne provient pas d'une insuffisance mondiale de nourriture ; il provient d'une grande disparité du niveau de production dans le monde et de dysfonctionnements des mécanismes économiques du commerce. Jean-Paul II lui-même s'en émeut dans sa lettre à la FAO pour la journée mondiale de l'alimentation du 16 octobre 2004 : « De nombreux obstacles entravent l'action internationale pour la production de la biodiversité. Et d'autres intérêts mettent en danger l'équilibre entre souveraineté alimentaire des États et la capacité des personnes et des communautés à préserver et exploiter les ressources selon leurs besoins ».

**Les disparités économiques qui existent dans le monde ne sont pas une fatalité ; elles dépendent de nombreux**

facteurs, notamment des mécanismes internationaux du commerce qui pénalisent souvent les pays en développement.

« Dieu a destiné le terre et tout ce qu'elle contient à l'usage de tous les hommes et de tous les peuples, en sorte que tous les biens de la création doivent affluer équitablement entre les mains de tous, selon la règle de la justice inséparable de la charité » (Gaudium et spes).

Chrétiens, nous sommes appelés à réagir face à toutes les inégalités, afin de lutter, à notre niveau, pour essayer de changer cette donne et participer à la création d'un monde plus solidaire.

**Vivre le partage**, c'est permettre par nos dons la réalisation de projets de développement comme ceux qui, à la demande de l'église de France, sont conduits par le CCFD.

**Vivre le partage**, c'est s'informer et notamment se rendre compte que certaines règles du jeu économique mondial sont responsables d'inégalités et pénalisent le développement économique des pays les plus pauvres ; c'est participer par le biais du CCFD ou d'autres associations à des mouvements d'idées générateurs de plus de justice et d'équité ; c'est aussi réfléchir à nos habitudes de consommation et le cas échéant à les remettre en cause.

Nous pourrions manifester notre solidarité le 12 et 13 mars prochain, jour de la collecte dans nos paroisses pour soutenir les projets du CCFD.

**Le CCFD fonde son action sur le partenariat** : les projets sont menés à bien sur place par des partenaires locaux : association, organisation non gouvernementale. Partant d'une initiative locale d'une ONG nécessaire au développement : adduction d'eau, formation, prise de conscience de leur rôle par les femmes, l'ONG locale et le CCFD partagent leurs connaissances, la culture locale, les besoins de la population, les compétences, l'expérience du développement. Ce partage est un gage de la réussite et de l'efficacité du projet et il fait de l'ONG et du CCFD de véritables partenaires où chacun donne et reçoit.

**Cette démarche de partenariat est fondée sur le respect de l'autre, valeur chrétienne qui guide l'action du CCFD.**

Dans l'encadré nous pouvons ainsi découvrir une des actions du CCFD : la filière de la pêche à Madagascar. D'autres actions existent au niveau du riz, du café ou du coton ; si vous le souhaitez vous pouvez demander des renseignements auprès des correspondants CCFD de la paroisse, Odile et Roger BOËDOT.

### **UN EXEMPLE D'ACTION DU CCFD : la filière de la pêche à Madagascar.**

*Un élément important des Pays en Développement (PED)...*

*Dans les PED, la pêche est une activité dont dépendent près de 190 millions de personnes. En effet, non seulement elle permet aux 30 millions de pêcheurs et à leur famille de vivre, mais par les activités qui en sont dérivées, elle génère des emplois pour toute la région. La pêche s'y pratique en général de manière artisanale et souvent de façon saisonnière.*

*A Madagascar, la pêche constitue un vrai levier de développement. Elle génère de nombreux emplois en mer comme à terre (préparation, transport, commercialisation) et permet de couvrir les 3/4 de la consommation de l'île en protéines de poisson. La filière "crevette", en particulier, revêt une importance économique majeure. C'est un produit d'exportation stratégique, au 1<sup>er</sup> rang devant la vanille et le café.*

*... mis en péril par la mondialisation.*

*Avec le principe de l'accès au marché des pays développés pour les pays en développement, en échange de l'accès aux ressources halieutiques des pays en développement pour les pays développés, l'Organisation Mondiale du Commerce : OMC, a favorisé l'intervention des chalutiers occidentaux dans des zones de pêche traditionnellement réservées aux pêcheurs locaux. Pour les PED, l'accès au marché des pays développés s'est traduit par une baisse des droits de douane prélevés par ces derniers ; mais en ouvrant leurs zones de pêche aux pays développés, l'OMC a permis l'exploitation intensive des ressources halieutiques des PED.*

*Ainsi de plus en plus souvent, la pêche artisanale locale se trouve directement concurrencée par la pêche industrielle. Les pêcheurs locaux, à bord d'embarcations souvent sans pont ni moteur, ne peuvent lutter à armes égales avec les chalutiers industriels, mieux équipés et subventionnés.*

*Suite en page 4*

### **Dates à retenir**

#### **mercredi 9 mars :**

rencontre avec Fatimata Sy partenaire du CCFD au Sénégal de 19h à 22 h30 à Saint Lambert de Vaugirard (Paris 15<sup>e</sup>),

#### **12/13 mars :**

collecte de carême,

#### **samedi 19 mars :**

Défi Terre D'Avenir à Saint Jean Baptiste de la Salle pour les jeunes de 7 à 14 ans pour découvrir dans une ambiance festive la vie dans les pays du Sahel.



Suite de la page 3

A Madagascar, un partenaire du CCFD, le COMM : Collectif des Organisations Maritimes Malgaches, a pour objectif de défendre la pêche traditionnelle. En effet, les artisans pêcheurs malgaches ne bénéficient d'aucune reconnaissance légale. Ils constituent une population de laissés-pour-compte. La concurrence à laquelle oblige la mondialisation a considérablement aggravé la situation. Car le développement des filières industrielles de pêche à la crevette a conduit à des pratiques scandaleuses comme :

La pêche dans des zones traditionnellement réservées par la législation malgache aux artisans pêcheurs, et

La pêche au chalut, non sélective, avec rejet en mer de nombreux poissons morts.

Ces pratiques ont des conséquences dramatiques; les poissons morts :

-privent les populations locales d'une ressource vitale en matière d'alimentation de base et d'emploi;

-menacent l'environnement par la pollution des zones de pêche.

Pourquoi concéder des licences de pêche ?

Les pays en développement, afin de faire rentrer des devises, dont une grande partie est consacrée au remboursement de leur dette, vendent des droits d'exploitation de leurs ressources halieutiques à des sociétés de pêche des pays développés. L'avantage qu'ils en retirent ne suffit pas à compenser les dommages créés par les chalutiers : ratissage des fonds, exploitation intensive des ressources maritimes.

De plus, paradoxalement, les pays en développement en sont réduits à importer des produits de la mer que les sociétés de pêche, subventionnées par leur propre gouvernement, vendent souvent moins chers.

A Madagascar, le COMM aide les pêcheurs :

-à s'organiser pour améliorer leurs pratiques,

-à faire connaître leur métier comme une profession à part entière par les autorités nationales, et

-à défendre leurs droits face aux filières industrielles.

A ce jour, des initiatives ont été prises :

-Il a été proposé la mise en place de zones d'aménagement concerté, ce qui permettrait de régler les conflits avec les chalutiers,

-Intervention du COMM auprès de l'Etat Malgache pour demander l'amélioration de la formation des pêcheurs traditionnels, la lutte contre l'analphabétisme, la réhabilitation des infrastructures pour accéder plus facilement aux marchés locaux et nationaux et le respect d'une zone côtière de 2 miles normalement réservés à la pêche traditionnelle.

-Une forte action de lobbying du COMM et du CCFD permet au COMM d'être reconnu en vue de la renégociation des accords de pêche entre l'Union Européenne et Madagascar.

## SEMAINE SAINTE dans les paroisses voisines du Doyenné

### Sainte Anne de la Butte aux Cailles

Jeudi Saint 24 mars :  
messe à 20h

Vendredi Saint 25 mars :  
Chemin de croix à 15h  
Mystère pascal à 17h  
Office de la croix à 20h

Samedi Saint 26 mars :  
Veillée pascale à 21h

Dimanche de Pâques 27 mars :  
messes : 10h30 et 18h30

### Saint Albert le Grand

Jeudi Saint 24 mars :  
messe à 19h30

Vendredi Saint 25 mars :  
Chemin de croix à 15h  
Office de la croix à 19h30

Samedi Saint 26 mars :  
Veillée pascale à 21h

Dimanche de Pâques 27 mars :  
messe à 11h00

Comité Raoul Follereau de Paris

Merci !  
GRÂCE À VOUS,  
NOUS AVONS RECUEILLI  
LA SOMME DE 250 Euros  
lors de la Journée Mondiale des  
Lépreux aux portes de l'église  
Sainte-Rosalie les samedi 29 et  
dimanche 30 janvier 2005.

AU NOM DES LÉPREUX  
QUI SERONT GUÉRIS,  
nous vous en remercions de  
tout cœur.

Association française Raoul Follereau,  
BP 79 - 75722 Paris cedex 15

## *nos joies et nos peines*

### Nous leur avons dit adieu au mois de février à Ste Rosalie :

Marguerite NOIRET, Raymond Etienne LABARDE, Germaine MARGUERITAT,  
Jocelyne DEMANNE, Yves HUCK, Alice CHARLET

### Ils ont reçu le sacrement du baptême au mois février à Ste Rosalie :

Adrien DELHOMMEAU le dimanche 6 février, Augustin WALLON le dimanche 13 février,  
Camille AHOSSIN le dimanche 20 février, Antoine Georges BARTHELEMY et  
Camille Marie GONZALEZ de GASPARD le dimanche 27 février.

### **OUVERTURE DE L'EGLISE**

en semaine

8h 20 à 12h 00  
15h 00 à 19h 00

le dimanche  
8h30 à 12h 00

### **MESSES**

**samedi : 18h30**

**dimanche :**

**9h30 et 11h00**

**du mardi au vendredi :  
8h30**

### **SECRETARIAT**

**du lundi au vendredi**  
10h - 12h

### **ACCUEIL**

**du lundi au vendredi**  
10h - 12h  
et 15h30 - 19h00  
**samedi : 10h - 12h**

### **ACCUEIL des PRETRES**

Père P. SOUËTRE  
sur Rendez-Vous  
au 01 43 31 36 83

Père P. NAULLEAU  
samedi 10h00 - 12h00

### **AUMONERIE**

**tél : 01 47 07 46 21**

PERMANENCES  
mardi : 17h - 19h  
mercredi : à partir de 14h30  
jeudi : 16h30 - 19h  
vendredi : 16h - 20h  
samedi : 10h - 12h  
(sauf vacances scolaires)